

Présentation des résultats au regard du plan d'activité de la
Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins,
exercice 2017-2018

Terry Opa et Connie Donato-Hunt
Cellule suivi-évaluation et amélioration continue de la Division



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS AU REGARD DU PLAN D'ACTIVITÉ DE LA DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS, ANNÉES 2017 ET 2018

Généralités

1. Le présent document d'information présente une synthèse des résultats de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS sur les deux dernières années (2017 et 2018). Il dresse une vue d'ensemble de la performance par rapport au cadre de résultats en vigueur défini dans le plan d'activité de la Division.

À propos de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins

2. La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (la Division) compte parmi les plus anciennes divisions de la CPS. Depuis plus de 60 ans, elle fournit des services scientifiques et techniques à l'appui de la gestion halieutique et du développement durable en Océanie. Son but est de **faire en sorte que les ressources marines de l'Océanie soient gérées durablement en vue d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.**
3. La Division est composée de deux programmes, le Programme pêche hauturière et le Programme pêche côtière, ainsi que du bureau du Directeur. Œuvrant aux côtés de 22 États et Territoires insulaires océaniques, la Division peut compter sur un solide réseau de partenaires régionaux, infrarégionaux et nationaux du secteur halieutique.

Effectifs

4. Au cours des deux dernières années, les effectifs de la Division ont augmenté légèrement, passant de 82 agents (48 hommes et 34 femmes) en 2017 à 87 (57 hommes et 30 femmes) au mois de décembre 2018. Le déséquilibre entre hommes et femmes subsiste, et s'est même accentué de 7 % au cours de la période. Au mois de décembre 2018, le Programme pêche hauturière comptait 48 agents, le Programme pêche côtière 31 et le Bureau du Directeur 8. La plupart des agents travaillent dans les locaux de Nouméa, et 10 d'entre eux sont basés aux Fidji, à Vanuatu, à Kiribati ou aux Îles Salomon. Toutefois, le lancement de nouveaux projets, tels que le Programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique, va entraîner une augmentation des effectifs.

Évaluation des résultats de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins

5. En 2017, la Division a fait réaliser une évaluation indépendante afin d'analyser de façon critique sa situation et son aptitude à remplir sa mission à l'avenir. Cette évaluation a révélé que la Division disposait d'une orientation stratégique clairement formulée, et réussissait parfaitement à atteindre tous les objectifs qu'elle s'était fixés. D'une manière générale, elle se révélait d'une grande efficacité, et ses agents se montraient convaincus de la vision de la Division, faisant preuve d'une éthique professionnelle irréprochable¹.
6. La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins apportait une réponse adaptée aux priorités et aux difficultés actuelles de la région, mais sa capacité à réagir aux difficultés et aux priorités à venir semblait moins évidente. Les auteurs de l'évaluation ont formulé 15 recommandations pour que la

¹ CIRCA, 2017, *FAME Performance Review*, disponible en ligne : <http://www.spc.int/DigitalLibrary/Get/7shzr>

Division reste apte à remplir sa mission. Le document de travail 2 fournit davantage d'informations sur les mesures prises à la suite de ces recommandations.

Tableau 1. Réalisation des objectifs dans le cadre de l'évaluation des résultats de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, 2017

Objectif	Note
1 Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives aux ressources halieutiques et aux écosystèmes marins	
2 Fournir des analyses et des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants	
3 Appuyer le développement durable de l'aquaculture	
4 Déterminer des moyens de subsistance variés et durables pour les populations pratiquant la pêche	
5 Fournir des informations halieutiques et en faciliter l'accès	
6 Soutien au renforcement des capacités dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture dans les États et Territoires insulaires océaniques	

Tableau 2a. Gestion organisationnelle dans le cadre de l'évaluation des résultats de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, 2017

Impulsion, orientations et mise en œuvre	Note	Gestion des finances et des ressources	Note
Objectif, vision et stratégie		Gestion des actifs	
Impulsion et gouvernance		Gestion de l'information	
Valeurs, comportements et culture		Amélioration de l'efficacité	
Structure, rôles et responsabilités		Gestion des finances	
Évaluation		Gestion des risques	

Tableau 2b. Gestion organisationnelle dans le cadre de l'évaluation des résultats de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, 2017

Relations externes	Note	Développement professionnel individuel	Note
Collaboration avec les États et Territoires membres		Initiative et développement des effectifs	
Collaboration avec les ONG et les établissements universitaires		Gestion des résultats individuels	
Collaboration avec les organisations régionales		Participation du personnel	
Collaboration avec le secteur			
Collaboration avec les bailleurs de fonds			

Système de notation	
	Point fort – Meilleure pratique ou niveau excellent
	Des efforts sont nécessaires – Point à améliorer
	Bien placé – Niveau satisfaisant
	Point faible – manque de sensibilisation ou de capacités

Progrès de la Division dans la réalisation des produits et des objectifs du plan d'activité

7. D'une manière générale, la performance de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins dans la mise en œuvre de son plan d'activité et au regard des objectifs et des secteurs clés de résultats se révèle satisfaisante. L'évaluation des résultats effectuée en 2017² a mis en exergue les progrès réalisés dans le domaine des objectifs et du cadre de résultats, notant en particulier que :

« La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins a obtenu d'excellents résultats au regard de tous les objectifs qu'elle s'était fixés. Sa capacité à fournir des informations halieutiques et à en faciliter l'accès est jugée bonne, et les résultats se situent toujours à un niveau élevé. »

8. Plus récemment, **la Division s'est intéressée non plus tant aux rapports sur les activités qu'aux résultats au regard des produits attendus** adoptés par la dixième Conférence des directeurs des pêches. Dans ce contexte, les principaux résultats ci-après montrent la contribution de la Division aux objectifs de développement de toute la région. Le tableau 3 ci-après présente plus en détail les résultats pour chaque objectif³.

Produit 1 : Des données scientifiques de qualité étayent la gestion halieutique aux échelons régional, infrarégional, national et infranational

9. En juillet 2018, **16 États et Territoires insulaires océaniques ont remis la première partie de leur rapport à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) dans les délais impartis**, en nette augmentation par rapport à 2013 (seulement 6 pays). La mise en place de TUFMAN 2 (système de gestion des données sur la pêche au thon) et du service d'assistance de la CPS pour les données thonières aide les pays à gérer et à présenter leurs données dans ce domaine, et respecte les exigences de la WCPFC en matière de rapports.

10. **L'application de saisie de données Tails a vu le chargement de la 20 000^e sortie de pêche en novembre 2018**, ce qui constitue une étape majeure pour la collecte de données sur la pêche artisanale en Océanie à l'aide de tablettes. Deux ans et demi après le premier journal de pêche sur Tails, près de 100 enquêteurs travaillent dans 10 États et Territoires insulaires océaniques, et ont recensé 451 espèces uniques, pour 564 092 kg de poissons. Ces données ont permis de prendre des décisions de gestion importantes, d'assurer un suivi de l'efficacité des DCP côtiers ainsi que de présenter des rapports sur les prises artisanales de thonidés à la Commission thonière de la WCPFC.



Un pêcheur de Tokelau utilise pour la première fois l'application Tails pour saisir ses prises (24 août 2016).

11. **Le prélèvement et l'analyse d'échantillons d'otolithes** ont fait progresser la compréhension de l'âge et de la croissance du thon obèse. En 2017, des analyses d'otolithes ont fourni de nouvelles informations scientifiques, qui ont alimenté

² CIRCA, 2017, *FAME Performance Review*, disponible en ligne : <http://www.spc.int/DigitalLibrary/Get/7shzr>

³Remarque : les résultats du tableau 3 décrivent une grande partie du travail de la CPS, mais ne constituent pas un relevé exhaustif des travaux de l'Organisation en Océanie.

l'évaluation des stocks de thons obèses effectuée cette même année. Les recommandations scientifiques qui en ont découlé ont provoqué un changement radical du **statut des populations** de cette espèce dans le Pacifique occidental et central. En 2018, un projet complémentaire a consisté en l'analyse de 125 autres otolithes de thons obèses afin de mettre à jour les estimations d'âge et de croissance ; ces travaux ont étayé l'analyse de croissance présentée par Farley (2017) et confirmé la nouvelle situation des stocks dans la région. Ils ont également révélé des différences en matière de croissance des individus en Océanie : le thon obèse tend ainsi à grandir plus rapidement dans le Pacifique oriental que dans le Pacifique occidental et central.

12. En 2018, la CPS a présenté une modélisation de l'écosystème des **espèces de thonidés selon différents scénarios climatiques** avec, pour la première fois, la prise en compte simultanée des quatre espèces de thonidés. Cette analyse contenait en outre des données intégrant plusieurs disciplines scientifiques, et faisait appel aux techniques de modélisation du changement climatique recommandées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), appliquant ainsi des normes internationales à la région.
13. L'aide apportée aux membres **en matière de collecte et d'analyse de données scientifiques par le Programme pêche hauturière** a permis la mise en place et l'adoption de politiques et de règlements de gestion des ressources halieutiques reposant sur des données factuelles aux Îles Cook (interdiction de la pêche commerciale à la palangre à moins de 50 milles des côtes), aux Tonga, aux Îles Salomon, au Samoa et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (adoption de stratégies nationales sur la biosécurité aquatique).

Produit 2 : Une assistance technique de qualité contribue au développement durable

14. Les acteurs du **projet d'aquaculture communautaire** financé par le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR) ont terminé leur examen final, le projet étant achevé en juin 2018. Cet examen a mis en exergue la hausse de la production aquacole grâce à l'amélioration des pratiques de gestion, ainsi que la mise en place de réseaux et de groupements efficaces de producteurs, permettant à ces derniers de communiquer et d'échanger des idées concernant leurs pratiques de gestion. De même, il a révélé que le projet avait permis l'amélioration de l'intégration de l'aquaculture à la gestion communautaire des ressources halieutiques.
15. Au cours des cinq dernières années, la CPS a apporté une assistance technique à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Vanuatu et aux Îles Marshall, afin de les aider à faire respecter les **règles d'exportation des produits aquacoles** destinés à la consommation, notamment les règles de biosécurité et de sécurité sanitaire des aliments. Ces pays ont ainsi pu améliorer leur conformité et, pour la première fois, exporter des tarpons des sables et des crevettes à Hawaï et en Australie.
16. Depuis le milieu des années 2000, la CPS joue un rôle crucial dans la diffusion de **sacs de survie** auprès des pêcheurs, afin que les équipages des navires de petit tonnage disposent du matériel de sécurité essentiel, stocké à un endroit facile d'accès, et puissent ainsi appeler à l'aide et assurer leur survie en

Les sacs de survie sauvent des vies : les preuves à Tuvalu

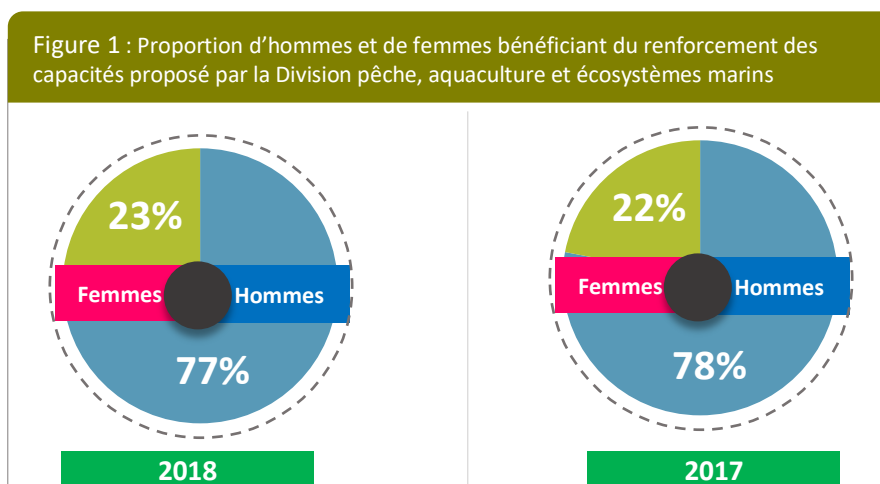
- 2016 : trois pêcheurs sont victimes d'une panne mécanique et dérivent pendant quatre heures avant d'être secourus.
- 2017 : un navire de petit tonnage avec deux pêcheurs à bord est secouru à la suite d'une panne mécanique.
- 2018 : des pêcheurs sont secourus après 20 heures en mer. Ils sont repérés après l'activation de la balise de localisation personnelle présente dans le sac de survie.

cas d'urgence. La mise en place des sacs de survie et la formation des pêcheurs à leur utilisation ne pallient pas la nécessité d'une réforme législative nationale, mais contribuent à soutenir et à compléter la réglementation des pays. En 2018, la CPS a distribué 66 sacs de survie (10 sacs complets aux Îles Salomon et 56 mini-sacs destinés aux canoës de Vanuatu).

17. L'évaluation indépendante du **Programme océanien de formation halieutique** demandée par le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce en 2018 a montré que le taux d'application des enseignements des formations financées au titre de ce programme par les participants au bout d'un à deux ans était l'un des plus importants parmi tous les programmes analysés par l'évaluateur en chef⁴. Dans le cadre de ce projet, la Division a assuré un renforcement des capacités techniques dans les domaines du développement des petites entreprises, de la sécurité alimentaire et de la sécurité en mer.

Produit 3 : L'accès à l'information et le renforcement des capacités donnent aux peuples océaniques les moyens de gérer leurs ressources halieutiques

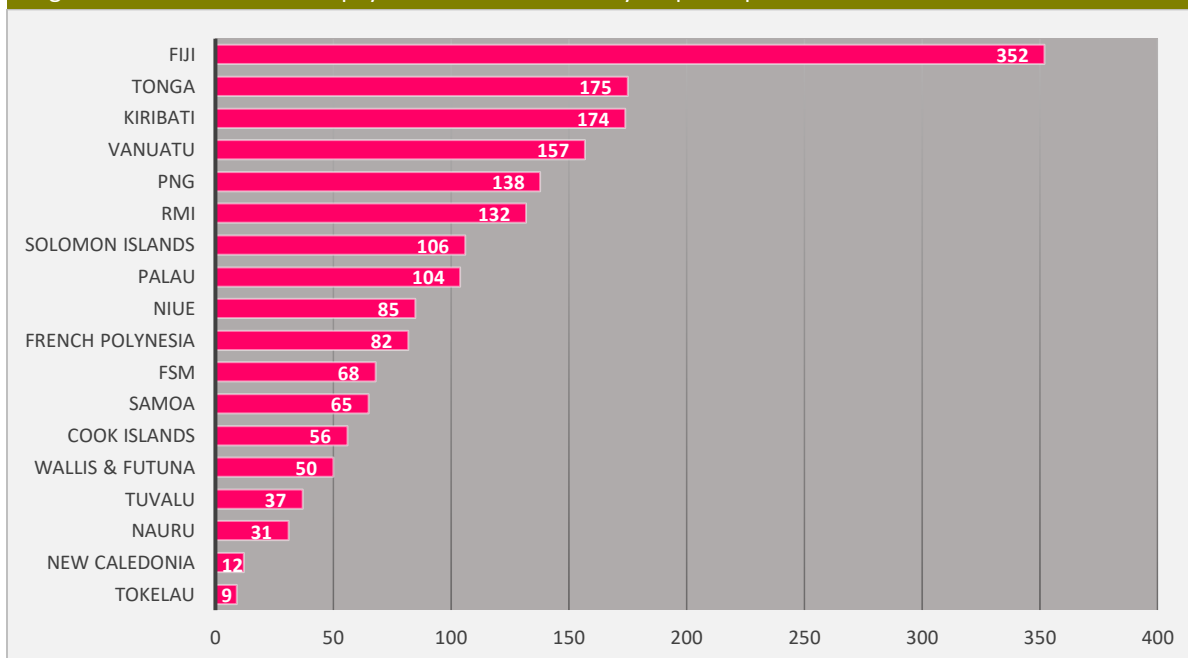
18. En 2017 et 2018, la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins a continué à renforcer les capacités des pays océaniques, en assurant des services de mentorat et de formation à **1 836** personnes (22 % de femmes et 78 % d'hommes) originaires des 22 États et Territoires de la région.



19. En 2017 et 2018, **1 836** personnes des pays membres de la CPS ont participé aux différents programmes de mentorat et de formation proposés par l'Organisation ; 66 % d'entre elles l'ont fait par l'intermédiaire du Programme pêche côtière et 34 % par l'intermédiaire du Programme pêche hauturière.

⁴ Rapport d'évaluation du programme : <https://www.mfat.govt.nz/assets/Aid-Prog-docs/Evaluations/2018/PFTP-Evaluation-report-final-Feb-2018.pdf>

Figure 2 : Ressortissants des pays membres de la CPS ayant participé aux formations en 2017 et 2018



20. Des évaluations ont été réalisées à la suite d'un certain nombre de formations organisées par la Division en 2018. Les participants devaient ainsi indiquer si la formation était pertinente pour leur travail et s'ils avaient acquis de nouvelles connaissances et compétences. En moyenne, de 90 à 95 % des participants ont indiqué avoir acquis de nouvelles connaissances et compétences grâce à la formation.

En 2018, près de 94 % des participants aux formations organisées par la Division (certificat de niveau IV en conformité aux règles de pêche et d'aquaculture, parasites des poissons marins, parasites des poissons d'eau douce, politiques et plans de gestion des ressources halieutiques et suivi électronique à l'échelon infrarégional).

21. Les participants devaient également indiquer s'ils allaient appliquer leurs nouvelles connaissances et compétences une fois rentrés dans leur pays d'origine. Presque 96 % d'entre eux ont répondu par l'affirmative.

En 2018, près de 96 % des participants aux formations organisées par la Division (certificat de niveau IV en conformité aux règles de pêche et d'aquaculture, parasites des poissons marins, parasites des poissons d'eau douce, politiques et plans de gestion des ressources halieutiques et suivi électronique à l'échelon infrarégional) ont indiqué qu'ils allaient appliquer ce qu'ils avaient appris dans leur travail quotidien.

22. Plus de la moitié (54 %) des participants aux programmes de mentorat et de formation provenaient des Fidji, des Tonga, de Kiribati, de Vanuatu et de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

23. Le Programme des agents juniors océaniques (désormais « agents océaniques des pêches ») a été évalué en 2018 à l'aide du modèle de Kirkpatrick. Au mois de décembre 2018, ces agents étaient au nombre de quatorze. Ils étaient pour la plupart au Programme pêche côtière, trois d'entre eux ayant bénéficié de l'élargissement au Programme pêche hauturière. Ils provenaient des Fidji (trois personnes), de Kiribati (une personne), de Niue (une personne), de Papouasie-Nouvelle-Guinée (deux personnes),

des Îles Marshall (une personne), du Samoa (deux personnes) et des Îles Salomon (une personne) ainsi que de Tuvalu (une personne) et de Vanuatu (deux personnes). Six d'entre eux étaient des femmes, le sexe étant l'un des éléments pris en compte lors du recrutement afin de soutenir et d'encourager l'égalité des chances pour les femmes dans le secteur de la pêche. Tous les participants ont formulé des remarques élogieuses sur leur expérience d'apprentissage et de perfectionnement professionnel au sein de la CPS.

Propos d'un participant au Programme : « *Mes missions dans des pays océaniques m'ont aidé à comprendre par moi-même quelles étaient les problématiques côtières et comment les communautés et les structures de gouvernance locales y répondaient.* »

« *Mon expérience a été précieuse dans divers domaines : piloter et co-animer des formations, recueillir des données, assurer le suivi-évaluation de la collecte de données.* »



De gauche à droite : Lucy Joy, de Vanuatu, Berry Muller, des Îles Marshall et Lui Bell, du Samoa, ont été les premiers participants au Programme des agents juniors océaniques au sein du Programme pêche hauturière. Crédit photo : Ariella D'Andrea

24. Le quatrième **Rapport annuel de situation sur les pêches côtières**⁵ a été présenté lors des réunions des hauts responsables et des ministres du Comité des pêches du Forum organisées à Rarotonga en 2018. Ce rapport comprenait, pour la première fois, une comparaison de la contribution des pêcheries côtières et hauturières locales au PIB, ainsi que les recettes publiques tirées des redevances de pêche dans les pays membres. L'utilisation des données issues des enquêtes sur le budget et la consommation des ménages a permis d'améliorer la qualité des données des huit indicateurs de ce rapport. En 2018, le rapport a exploité les données issues des enquêtes sur le budget et la consommation des ménages réalisées dans dix pays océaniques, contre sept en 2017.
25. Des essais menés par la CPS ont montré que les États et Territoires insulaires océaniques avaient souvent du mal à **identifier les espèces** de poissons côtiers. La CPS a donc élaboré un guide très complet (Guide d'identification des poissons côtiers les plus consommés en Océanie), pour faciliter l'identification des poissons dans l'ensemble de la région. Ce guide recense les 320 espèces de poissons côtiers, requins et raies les plus couramment pêchés en Océanie. Depuis sa publication

⁵Rapport de situation sur les pêches côtières :

http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Brochures/SPC_2018_Coastal_Fishery_Report_Card.pdf

en 2016 dans un format imperméabilisé, 900 exemplaires de ce guide ont été distribués dans 30 pays, dont la totalité des États et Territoires insulaires océaniques. En 2017, on a constaté que les enquêteurs locaux chargés de recueillir les données qui utilisaient le guide obtenaient de très bons résultats lors de tests post-formation relatifs à l'identification des poissons. En mars 2017, ce guide a été publié au format électronique, sous forme d'application mobile (PacFishID). Au bout de 9 mois, il avait été téléchargé 8 500 fois.

« Le guide est très utile car il permet de trouver très facilement les codes des poissons ! » Un enquêteur chargé de la collecte des données en milieu communautaire à Naluvea (Fidji).

TABLEAU 3 : PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS EN 2017 ET 2018 AU REGARD DES OBJECTIFS DÉFINIS DANS LE PLAN D'ACTIVITÉ DE LA DIVISION

Produit 1 : Des données scientifiques de qualité étayent la gestion halieutique aux échelons régional, infrarégional, national et infranational

Objectif 1 : Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives aux ressources halieutiques et aux écosystèmes marins

Secteur clé de résultats 1.1 : Améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés

La Section suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème et la Section science et gestion halieutiques côtières de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Collecte de données sur les invertébrés et les poissons dans 3 pays, pour un total de 352 stations.
Pays : États fédérés de Micronésie, Niue, Wallis et Futuna
- En 2017, 3 123 échantillons de tissus supplémentaires ont été collectés pour le Centre de ressources biologiques du thon. Les échantillons proviennent de 10 pays océaniques et 1 600 otolithes ont été analysés en partenariat avec le Centre australien pour la recherche scientifique et industrielle (CSIRO). Le Centre de ressources biologiques du thon compte donc au total 95 307 échantillons prélevés au cours de 996 missions, 27 223 de ces échantillons ayant été analysés.
Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)
- Une vaste expédition de marquage des thonidés a été réalisée en 2017, et 27 851 poissons (à 91 % des bonites) ont été marqués dans le cadre du Programme régional de marquage des thonidés. Sur l'année 2017, 4 418 nouvelles marques ont été retournées, amenant le total de marques retournées pour le Programme à 83 411.
Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)
- Utilisation, dans l'évaluation des stocks de thon obèse de 2017, de nouvelles informations scientifiques sur l'âge et la croissance de ce poisson obtenues grâce à l'analyse d'otolithes.
Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Des données sur les invertébrés, de même que sur les poissons, ont été recueillies dans deux pays en 2018. Elles serviront à réaliser l'évaluation régionale du cycle biologique des espèces ciblées.
Pays : Îles Marshall, États fédérés de Micronésie et Nouvelle-Calédonie
- En 2018, 3 559 échantillons de tissus supplémentaires ont été collectés pour le Centre de ressources biologiques du thon. Celui-ci compte donc au total 98 650 échantillons (soit une augmentation de 3 343 par rapport à 2017) prélevés au cours de 1 075 missions, 34 977 de ces échantillons ayant été analysés.
Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)
- Une expédition de marquage des thonidés a été réalisée en 2018, et 1 107 poissons (à 41 % des thons obèses et à 30 % des bonites) ont été marqués dans le cadre du Programme régional de marquage des thonidés. Cette expédition a notamment permis de poser 104 marques enregistrées et 153 marques acoustiques. Sur l'année 2018, 460 nouvelles marques ont été retournées (il s'agit toutefois d'un chiffre préliminaire, qui sera mis à jour lors de la rédaction du Rapport de résultats 2019), amenant le total de marques retournées pour le Programme à 83 871.

Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

- En 2018, un projet de prolongement portant sur 125 otolithes de thon obèse et la mise à jour des estimations d'âge et de croissance à partir de nouvelles données ont permis d'étayer l'analyse de croissance établie par Farley⁶ (2017). Cette analyse complémentaire a révélé des différences en matière de croissance des individus en Océanie : le thon obèse tend ainsi à grandir plus rapidement dans le Pacifique oriental que dans le Pacifique occidental et central.

Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

Secteur clé de résultats 1.2 : Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données

La Section suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème, la Section gestion des données et la Section science et gestion halieutiques côtières de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Les acquisitions de données de journaux de pêche dans la base de données régionale sur la pêche thonière en 2017 portent sur 169 670 opérations de pêche (sorties de pêche à la senne et à la palangre par des navires battant pavillon de 23 pays).

Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

- La CPS a traité des données de programmes d'observation de 14 pays océaniques représentant 39 485 opérations de pêche, et notamment 1 562 716 mesures de poissons.

Pays : Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu

- Tous les pays océaniques ont remis leurs estimations annuelles des prises et les autres données scientifiques exigées par les Directives sur la transmission de données scientifiques à la WCPFC avant la date butoir du 30 avril 2017.

Pays : Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Les acquisitions de données de journaux de pêche dans la base de données régionale sur la pêche thonière en 2018 portent sur 151 050 opérations de pêche (107 925 sorties de pêche à la senne et 43 125 sorties de pêche à la palangre par des navires battant pavillon de 26 pays).

Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

- La CPS a traité des données de programmes d'observation de 14 pays océaniques représentant 33 601 opérations de pêche, et notamment 1 252 885 mesures de poissons.

Pays : Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Palau, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu

- Tous les pays océaniques ont remis leurs estimations annuelles des prises et les autres données scientifiques exigées par les Directives sur la transmission de données scientifiques à la WCPFC avant la date butoir du 30 avril 2018 :

⁶ Farley, J., Eveson, P., Krusic-Golub, Sanchez, C., Rouspard, F., McKechnie, S., Nicol, S., Leroy, B., Smith, N., et Chang, S-K. 2017. *Project 35: Age, growth and maturity of bigeye tuna in the Western and Central Pacific Ocean*. WCPFC-SC13-2017/SA-WP 01. Treizième session ordinaire du Comité scientifique de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central. Rarotonga, Îles Cook, 9-17 août 2017

Secteur clé de résultats 1.3 : Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien pour la collecte, la gestion et la déclaration normalisées des données

La Section suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème, la Section gestion des données, la Section développement de la pêche côtière et la Section science et gestion halieutiques côtières de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Adoption de l'application Tails dans 4 nouveaux pays océaniques, le total des pays utilisateurs s'élevant à 9 à la fin 2017. Formation des agents des pêches à Niue, à Vanuatu, aux Fidji, aux Îles Cook et aux Tonga. En 2017, utilisation de l'application Tails pour la saisie des données de 8 525 sorties de pêche (contre une saisie sur papier de 803 sorties seulement).
Pays : *Îles Cook, Fidji, Nauru, Niue, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu*
- Conception d'une nouvelle application, OnBoard, pour la notification électronique des prises de la pêche palangrière par les patrons de pêche. Mise à l'essai dans 3 pays.
Pays : *Îles Cook, Polynésie française et Tonga*
- Respect de la date limite de présentation (juillet 2017) de la première partie de leur rapport annuel à la WCPFC par 16 des 18 pays océaniques concernés, contre 6 en 2013, avant l'introduction de TUFMAN2 et du service d'assistance de la CPS pour les données thonières. Objectif atteint en 2017.
Pays : *tous (tous les États et Territoires insulaires océaniques)*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Le chargement, le 1^{er} novembre 2018, de la 20 000^e sortie de pêche à partir de l'application de saisie Tails a marqué une étape importante pour la collecte de données sur la pêche artisanale en Océanie à l'aide de tablettes. Deux ans et demi après le premier journal de pêche sur Tails, près de 100 enquêteurs travaillent dans 10 États et Territoires insulaires océaniques, et ont recensé 451 espèces uniques, pour 564 092 kg de poissons. Ces données ont permis de prendre des décisions de gestion importantes, d'assurer un suivi de l'efficacité des DCP côtiers ainsi que de présenter des rapports sur les prises artisanales de thonidés à la Commission thonière de la WCPFC.
Pays : *Îles Cook, Fidji, Nauru, Niue, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu*
- Le lancement de l'application OnBoard a commencé en 2018, la Polynésie française étant le premier pays à équiper 11 de ses palangriers. D'autres pays, notamment les Îles Cook, la Nouvelle-Calédonie, le Samoa et les Tonga, ont eux aussi commencé à mettre en œuvre cette application.
Pays : *Îles Cook, Nouvelle-Calédonie, Samoa et Tonga*
- Deux nouveaux pays ont présenté la première partie de leur rapport annuel à la WCPFC dans les délais impartis (juillet 2018). En d'autres termes, les 16 pays océaniques concernés ont tous respecté la date limite de présentation de ce rapport.
Pays : *pays membres de la WCPFC*

Produit 2 : Une assistance technique de qualité contribue au développement durable

Objectif 2 : Fournir des analyses et des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants

Secteur clé de résultats 2.1 : Réaliser des évaluations des stocks de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables afin d'étayer les analyses de données

La Section suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème, la Section gestion des données et la Section évaluation et modélisation des stocks de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- En 2017, soumission de 68 articles scientifiques à la WCPFC (56 au Comité scientifique et 8 articles nouveaux ou révisés au Comité technique et de contrôle et à la 14^e session ordinaire de la Commission).
Pays : *région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)*
- Communication à 14 pays océaniques de la synthèse des données sur l'état des stocks de thonidés et des incidences pour les pêcheries nationales en 2017. Objectif atteint.
Pays : *région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)*
- Communication à 9 pays océaniques d'analyses réalisées à l'échelon national sur la pêche à la senne pendant les périodes de fermeture de la pêche sur DCP en 2017. Objectif atteint.
Pays : *Îles Cook, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tokelau et Tuvalu*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- En 2018, soumission de 69 articles scientifiques à la WCPFC (49 au Comité scientifique, 14 à la 15^e session ordinaire de la Commission et 6 au Comité technique et de contrôle).
Pays : *région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)*

Secteur clé de résultats 2.2 : Produire des analyses, des modèles et des évaluations dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et pêcheries

La Section suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème, la Section gestion des données, la Section évaluation et modélisation des stocks et la Section science et gestion halieutiques côtières de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Contribution à l'analyse des écosystèmes marins de Niue et du récif de Beveridge.
Pays : *Niue*
- En collaboration avec le PROE et CLS, rédaction d'un rapport sur la modélisation des conséquences du changement climatique, et notamment de l'acidification des océans, sur le thon jaune du Pacifique.
Pays : *région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- En collaboration avec Conservation International et la Banque mondiale, la CPS a rédigé un rapport sur les conséquences du changement climatique pour les espèces tropicales de thonidés et la pêche thonière dans les eaux territoriales des pays océaniques et la haute mer.
Pays : *région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)*
- Communication à Wallis et Futuna d'une analyse nationale sur le statut des invertébrés (homard et crabe de cocotier).
- Réalisation du recensement national des crabes de palétuvier à Pohnpei.
- Évaluation sur le terrain des conséquences du changement climatique sur les poissons, invertébrés et habitats côtiers marins à Majuro (Îles Marshall), et analyse de la pêcherie d'holothuries des récifs de Chesterfield en Nouvelle-Calédonie.
Pays : *Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna*
- Avec l'appui technique de la CPS, réalisation d'une analyse de l'écologie marine de Niue et publication du rapport correspondant en 2018.
Pays : *Niue*

Secteur clé de résultats 2.3 : Fournir des conseils et des analyses économiques afin d'étayer la prise de décisions

La Section évaluation et modélisation des stocks, la Section aquaculture et la Section développement de la pêche côtière de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Contribution à l'analyse du coût socioéconomique de la pêche à l'holothurie aux Fidji.
Pays : *Fidji*
- Fourniture à 9 pays océaniques d'un outil permettant d'accéder aux données et aux graphiques relatifs à la pêche commerciale.
Pays : *Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau et Papouasie-Nouvelle-Guinée*
- Communication à 7 pays océaniques d'informations relatives à la variabilité saisonnière et à la valeur des thonidés ciblés et des espèces accessoires importantes dans les captures de la pêche palangrière dans leur ZEE.
Pays : *Kiribati, Nauru, Niue, Samoa, Samoa américaines, Tokelau, Tuvalu*
- En 2017, les Fidji et les Îles Salomon ont limité le nombre de licences de pêche palangrière, en se fondant sur des analyses bioéconomiques fournies par la Division.
Pays : *Fidji et Îles Salomon*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Réalisation de l'analyse de l'impact de la pêche dans le Maraë Moana et préparation de l'analyse bioéconomique. Cette analyse a permis de justifier l'interdiction de la pêche commerciale à la palangre à moins de 50 milles marins des côtes, avec une dérogation pour une entreprise locale.
Pays : *Îles Cook*
- Communication à 9 pays océaniques d'analyses réalisées à l'échelon national sur la pêche à la senne pendant les périodes de fermeture de la pêche sur DCP en 2018.
Pays : *Îles Cook, Fidji, États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tokelau*
- Envoi à Tokelau de rapports d'analyse de données sur la pêche artisanale dans ce pays pour les deux dernières années.
Pays : *Tokelau*
- Communication aux pays membres de l'Agence des pêches du Forum d'un rapport de synthèse sur les caractéristiques générales de la pêche palangrière au germon du sud.
Pays : *tous les pays membres de l'Agence des pêches du Forum*

Secteur clé de résultats 2.5 : Renforcer et élargir la gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique et appuyer la mise en œuvre de la stratégie « Une nouvelle partition pour les pêches côtières » dans la région

La Section aquaculture, la Section évaluation et modélisation des stocks et la Section développement de la pêche côtière de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- En 2015, plusieurs engagements régionaux ont été pris dans le domaine de la gestion de la pêche côtière, et notamment la Nouvelle partition, la Feuille de route régionale et l'ODD 14. En 2016, les dirigeants océaniques ont convenu d'étendre le domaine « pêche » aux pêches côtières.
Pays : *région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)*
- Soutien à l'élaboration de plans de gestion communautaires à 6 communautés de Vanuatu.
Pays : *Vanuatu*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Amélioration de la qualité des données des huit indicateurs du Rapport de situation sur les pêches côtières grâce à l'utilisation de données issues des enquêtes sur le budget et la consommation des ménages. Intégration de données

provenant de dix pays océaniques en 2018, contre sept en 2017. Présentation du Rapport de situation sur les pêches côtières aux ministres des Pêches et aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum.

Pays : *région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)*

- Essai pilote d'un outil quantitatif d'évaluation de l'adéquation nutritionnelle des régimes locaux et de la contribution de la production communautaire de denrées au régime alimentaire. Essai pilote réalisé dans 100 ménages des Fidji en 2018.

Pays : *Fidji*

Secteur clé de résultats 2.6 : Soutenir la révision et la mise en œuvre de lois, de politiques, de plans ainsi que de dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation en matière de gestion halieutique

La Section suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème, la Section gestion des données, la Section évaluation et modélisation des stocks et la Section science et gestion halieutiques côtières de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- En 2017, élaboration et mise en œuvre, avec le soutien de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, d'un plan de valorisation et de gestion des ressources destinées à l'aquariophilie marine des Tonga.

Pays : *Tonga*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Début de l'examen de la législation relative à la pêche côtière à Kiribati, aux Îles Marshall, aux États fédérés de Micronésie, à Nauru, en Polynésie française, au Samoa, aux Samoa américaines, aux Tonga et à Vanuatu.

Pays : *Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tonga et Vanuatu*

Objectif 3 : Appuyer le développement durable de l'aquaculture

Secteur clé de résultats 3.1 : Aux échelons régional et national, améliorer les politiques, les plans, les lois, ainsi que les dispositifs de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation dans le secteur de l'aquaculture

La Section aquaculture et la Section science et gestion halieutiques côtières de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Achèvement d'une consultation nationale des parties prenantes dans deux pays pour l'élaboration de stratégies nationales d'aquaculture.
- Contribution à la mise sur pied d'un code de conduite national pour l'aquaculture dans un pays.
- Réalisation d'une version préliminaire du cadre régional de biosécurité aquatique.
- Achèvement d'une consultation nationale des parties prenantes dans un pays pour l'élaboration d'un plan stratégique de culture des perles.

Pays : *Fidji, Îles Salomon, Tonga*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Lancement des stratégies nationales d'aquaculture aux Îles Salomon et aux Tonga.
- Rédaction des stratégies nationales d'aquaculture pour les Fidji et les États fédérés de Micronésie, qui se trouvent actuellement en phase finale de mise au point.
- Contribution au plan de développement de l'aquaculture de la Polynésie française.
- Examen du projet de réglementation de l'aquaculture à Kiribati et rédaction d'une version préliminaire de plan stratégique de culture des perles pour les Fidji.

Pays : *Fidji, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Polynésie française, Îles Salomon et Tonga*

- Finalisation et adoption des stratégies nationales de biosécurité aquatique aux Tonga, aux Îles Cook, aux Îles Salomon, au Samoa et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Pays : *Îles Cook, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon et Tonga*

Secteur clé de résultats 3.2 : Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin de soutenir la production et la viabilité économique

La Section aquaculture de la Division est chargée de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Formation de douze techniciens (sept hommes et cinq femmes) des Fidji aux techniques de pointe en matière d'écloserie de crevettes.
- Formation de sept représentants des pêches et des communautés de Kiribati (deux femmes et cinq hommes) aux techniques de valorisation des holothuries (de sable) après capture.
- Formation de seize techniciens d'écloserie des Fidji et de Kiribati, appartenant au secteur public, au secteur privé et au secteur universitaire régional, à la culture des micro-algues.
- Mise en place de trois groupes d'exploitations piscicoles (deux aux Fidji et un en Papouasie-Nouvelle-Guinée) afin de renforcer les échanges de connaissances et les économies d'échelle.

Pays : *Fidji, Kiribati et Papouasie-Nouvelle-Guinée*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Transfert et adaptation des technologies d'incubateurs et d'écloseries de tilapias par le secteur privé (petits éleveurs de tilapias) et les écloseries publiques.
Pays : *Fidji et Samoa*
- Mise en place ou réhabilitation de 27 exploitations communautaires d'aquaculture en eau douce dans des communautés rurales ; sur ce nombre, 23 étaient opérationnelles en décembre 2018.
Pays : *Vanuatu*
- L'aquaculture du tilapia en petits bassins contribue à la nutrition des populations rurales pendant les efforts de relèvement et de reconstruction des communautés océaniques dépendant de la pêche après les cyclones. L'un des effets les plus marquants du cyclone Winston, qui a frappé les Fidji en 2016, a été la réduction drastique de la fréquence de consommation de poisson frais par les populations (Chaston Radway *et al.* 2017⁷). Pour certaines d'entre elles, les tilapias des bassins ont constitué la seule source de protéines animales fraîches disponibles au cours des deux ou trois premiers mois qui ont suivi cette catastrophe, jusqu'à la mobilisation de l'aide internationale.
Pays : *Fidji*
- Soutien et conseils techniques pour la reconstruction des écloseries détruites par les cyclones Pam et Winston. Les écloseries ont été reconstruites de façon à résister aux cyclones et aux autres catastrophes naturelles, et les capacités techniques de leur personnel ont été renforcées.
Pays : *Fidji et Vanuatu*
- L'examen final indépendant réalisé à l'issue du projet d'amélioration de l'aquaculture communautaire aux Fidji, à Kiribati, au Samoa et à Vanuatu, financé par l'ACIAR, a noté, entre autres, que la production de poisson d'élevage et sa consommation par les ménages avaient permis d'accroître la sécurité alimentaire. En outre, la prise de conscience, par les responsables politiques, de l'importance de l'aquaculture pour la sécurité alimentaire et la subsistance de bon nombre des pays participants a entraîné un plus grand soutien politique et financier au développement du secteur aquacole.
Pays : *Fidji, Kiribati, Samoa et Vanuatu*

⁷ Chaston Radway K, Manley M, Mangubhai S, Sokowaqanilotu E, Lalavanua W, Bogiva A, Caginitoba A, Delai T, Draniatu M, Dulunaqio S, Fox M, Koroivaqa I, Naisililili W, Rabukawaqa A, Ravonoloa K, Veibi T (2016). *Impact of Tropical Cyclone Winston on Fisheries-Dependent Communities in Fiji*. Rapport n 03/16. Wildlife Conservation Society, Suva, Fidji.

- Réalisation d'une analyse sexospécifique du secteur aquacole aux Fidji et au Samoa.
Pays : *Fidji et Samoa*
- Les femmes ayant participé à l'analyse sexospécifique du secteur aquacole ont souligné les avantages retirés de l'aquaculture du tilapia en petits bassins, et notamment les revenus permettant de satisfaire les besoins personnels et les obligations communautaires. Plusieurs exemples documentés montrent que l'élevage du tilapia joue un rôle dans l'autonomisation des femmes, en leur permettant de prendre davantage de décisions, et améliorent leur reconnaissance au sein des structures formelles des communautés.
Pays : *Fidji et Samoa*
- Renforcement des capacités grâce à un échange infrarégional sud-sud relatif à l'élevage des holothuries (de sable) dans l'optique d'une reconstitution des stocks.
Pays : *Fidji, Kiribati, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu*

Secteur clé de résultats 3.3 : Améliorer la gestion des risques en matière de biosécurité aquatique

La Section aquaculture de la Division est chargée de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Système d'information sur la biosécurité – lancement et mise en ligne d'un manuel sur les opérations de biosécurité aux Îles Cook.
Pays : *Îles Cook*
- Assistance technique pour l'élaboration de la loi sur la biosécurité, adoptée en 2017.
Pays : *États fédérés de Micronésie*
- Collecte d'échantillons de bénéitiers, de crevettes de mer et de crevettes d'eau douce et diagnostic en vue du dépistage de maladies devant être déclarées à l'OIE dans trois pays océaniques.
- Organisation de formations spécifiques visant à renforcer la gestion de la biosécurité aquatique dans quatre pays : les Îles Cook, la Polynésie française, le Samoa et les Tonga.
Pays : *Îles Cook, Polynésie française, Samoa, Tonga et Vanuatu*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Tous les pays se sont acquittés dans les délais impartis de leurs obligations de notification des maladies aquatiques à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).
- Dépistage de maladies devant être déclarées à l'OIE dans trois pays.
Pays : *Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Tonga et Vanuatu*
- Élaboration et mise à jour de normes relatives à l'importation et à l'exportation d'organismes aquatiques vivants et de produits aquatiques.
Pays : *Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu*
- Réalisation d'une analyse des risques à l'importation en vue de l'introduction du tarpon des sables (« moi ») et des chanidés des Îles Marshall à Kiribati.
- Réalisation d'une analyse des risques à l'importation en vue de l'introduction de la carpe Koï ornementale de Singapour et de Malaisie en Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- Mise au point de normes d'importation pour l'introduction du poisson rouge de Singapour à Vanuatu.
Pays : *Îles Marshall, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu*

Objectif 4 : Déterminer de nouveaux moyens de subsistance durables dans les pêcheries côtières

Secteur clé de résultats 4.1 : Imaginer et tester des solutions novatrices et durables pour ce qui est de la pêche vivrière, artisanale, professionnelle et récréative

La Section développement de la pêche côtière de la Division est chargée de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Projets de reconstruction à l'issue de catastrophes naturelles aux Fidji, à Vanuatu et aux Îles Salomon, comprenant une assistance technique, la fourniture de matériel et l'organisation de formations à l'appui du travail sur DCP, de nouvelles méthodes de pêche et de suivi des captures.
- Étude de faisabilité du développement de l'écotourisme marin et de la pêche sportive dans l'État de Kayangel (Palau).
- Soutien à l'acquisition et à la distribution de sacs de survie aux Fidji, à Vanuatu, à Palau et aux Îles Salomon.
- Mise en œuvre de projets de pêche sur DCP aux Fidji, aux Îles Marshall, aux Îles Salomon et au Samoa.
- Formation à la sécurité à bord de petites embarcations et à la pêche sur DCP aux Fidji, à Niue, à Palau et aux Îles Salomon.
- Services de conseil sur la technologie des DCP pour les États fédérés de Micronésie (Kosrae), Tokelau, Vanuatu, Kiribati et les Îles Salomon.
- Rédaction d'une note d'orientation sur la pérennisation des programmes DCP nationaux.

Pays : *Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Niue, Palau, Îles Salomon, Samoa, Tokelau et Vanuatu*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- La CPS a distribué 66 sacs de survie (10 sacs complets aux Îles Salomon et 56 mini-sacs destinés aux canoës de Vanuatu). La CPS a également fourni du matériel afin de compléter 60 mini-sacs de survie pour la pêche en canoë à Niue.
- Analyse coûts-avantages du programme de sacs de survie à Tuvalu et réalisation d'une brochure promotionnelle sur le sac de survie.
- La CPS a mis en place un total de huit DCP (sept à Vanuatu, financés au titre du projet BASD/CI, et un aux Îles Cook, financé par un dispositif de partage des coûts entre la Section développement de la pêche côtière et le ministère des Ressources marines).
- Renforcement des capacités en matière de DCP pour les agents des services nationaux des pêches aux Îles Cook et à Wallis et Futuna.
- Soutien à l'élaboration de projets nationaux de DCP ancrés à Palau, à Kiribati et au Samoa, et financement et soutien d'un projet de suivi des DCP à Kadavu (Fidji).
- Achèvement des essais de pêche du calmar chipiloua au Tonga, en remplacement de la pêche au vivaneau profond ; un essai de pêche thonière à la mini-palangre est organisé et prévu pour le début de l'année 2019 aux Tonga.
- Organisation de formations à la pêche aux petits pélagiques autour de DCP côtiers à Malakula (Vanuatu).
- Formation des pêcheurs en *vaka* de Niue à de nouvelles méthodes de pêche en canoë et à la sécurité à bord des petites embarcations.

Pays : *Îles Cook, Fidji, Niue, Palau, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna*

Secteur clé de résultats 4.2 : Améliorer les pratiques de manutention du poisson et promouvoir la valorisation des produits de la mer

La Section développement de la pêche côtière et la Section évaluation et modélisation des stocks de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Organisation de cinq ateliers sur la manipulation des thons à bord pour des petits pêcheurs des Fidji et de Palau (formation de 88 hommes).

Pays : *Fidji et Palau*

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- En 2018, la CPS a mis en place un total de huit DCP (sept à Vanuatu, financés au titre du projet BASD/CI, et un aux Îles Cook, financé par un dispositif de partage des coûts entre la Section développement de la pêche côtière et le ministère des Ressources marines).
- Autonomisation des femmes de Malakula (Vanuatu) grâce à des formations au tressage et à la réparation de filets, à la construction d'engins de pêche et au traitement et à la conservation des poissons.
- Formation des petits pêcheurs locaux à la manipulation des prises à bord (Niue et Wallis et Futuna).

Pays : Îles Cook, Niue, Vanuatu et Wallis et Futuna

Produit 3 : L'accès à l'information et le renforcement des capacités donnent aux peuples océaniques les moyens de gérer leurs ressources halieutiques

Objectif 5 : Fournir des informations halieutiques et en faciliter l'accès

Secteur clé de résultats 5.1 : Élaborer des produits d'information et de savoir

La Section suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème, la Section gestion des données, la Section évaluation et modélisation des stocks, la Section développement de la pêche côtière, la Section science et gestion halieutiques côtières et la Section information halieutique de la Division sont chargées de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Réalisation de six affiches, de quatre rapports scientifiques et de cinq manuels techniques (dont trois dans des langues vernaculaires).
- Pays :** Nouvelle-Calédonie, Samoa, Tonga, Tuvalu et Wallis et Futuna
- Production de trois numéros de la *Lettre d'information sur les pêches de la CPS* (en anglais et en français), de deux lettres d'information sur le projet Biopelagos (en français) et de trois bulletins spécialisés consacrés aux femmes dans le secteur halieutique, à la gestion traditionnelle des ressources marines et à l'holothurie.
 - Publication de l'état des lieux des stocks pour la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central pour l'année 2016.
 - Développement d'une application mobile gratuite pour l'identification des espèces de poissons côtiers (*PacFishID*). Cette application a déjà été téléchargée 8 500 fois depuis sa sortie en mars 2017 (3 350 installations de la version Android et 5 193 téléchargements pour la version Apple iOS).

Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Réalisation de cinq affiches, de neuf rapports scientifiques et d'une trousse d'information sur le secteur halieutique à destination des enseignants de Kiribati. Il s'agit de la troisième trousse d'information de ce type élaborée en partenariat avec les pouvoirs publics nationaux (Îles Cook en 2014 et Vanuatu en 2016).
- Pays :** Îles Cook, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga et Wallis et Futuna
- Production de trois numéros de la *Lettre d'information sur les pêches de la CPS* (en anglais et en français), de trois lettres d'information sur le projet Biopelagos (en français) et de trois bulletins spécialisés consacrés aux femmes dans le secteur halieutique, à la gestion traditionnelle des ressources marines et à l'holothurie.
 - Publication de l'état des lieux des stocks pour la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central pour l'année 2017 et de fiches d'information sur la manipulation des produits de la mer en Océanie à destination des pêcheurs, des revendeurs et des consommateurs.
 - Ajout d'un ensemble de données sur les espèces de poissons de grand fond à l'application PacFish ID.

Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

5.2 Faciliter la gestion et la circulation de l'information

La Section information halieutique de la Division est chargée de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017 ET 2018

- Maintenance de la bibliothèque numérique de la Division (qui compte plus de 11 500 documents) afin de faciliter l'accès aux documents produits par la Division ou en collaboration avec celle-ci (ajout de 474 documents en 2017, dont 305 en anglais, 118 en français et 51 dans des langues vernaculaires, et de 420 documents en 2018, dont 330 en anglais, 84 en français et 6 dans des langues vernaculaires). Plus de 190 000 téléchargements en 2017 et plus de 290 000 téléchargements en 2018, hors téléchargements par des robots d'indexation.
- Maintenance du site Internet de la Division afin de faciliter l'accès aux informations ou aux événements de celle-ci par des liens directs, des menus thématiques, un calendrier d'événements et des actualités.
- Diffusion de milliers d'exemplaires de documents produits par la Division dans la région, en réponse à des demandes spécifiques de pays ou dans le cadre de campagnes régionales de sensibilisation.

Pays : tous (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

Objectif 6 : Soutien au renforcement des capacités dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture dans les États et Territoires insulaires océaniques

Secteur clé de résultats 6.1 : Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans le secteur de la pêche, et en assurer le contrôle qualité

La Section information halieutique de la Division est chargée de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- La région compte désormais 11 formateurs nationaux d'observateurs (4 formateurs à temps plein et 7 employés par des services nationaux des pêches en tant que coordonnateurs ou agents des missions d'observation), dont 5 formateurs et évaluateurs PIRFO, ainsi que 41 évaluateurs nationaux chargés du débriefing, ce qui permet la formation d'un nombre croissant d'observateurs par des intervenants locaux dans les établissements de formation aux métiers de la mer agréés par le PIRFO.

Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

- Participation de 47 personnes (44 hommes et 3 femmes) au cours de niveau IV sur la formation et l'évaluation organisé par le PIRFO en partenariat avec l'USP.
- Participation de 16 personnes (10 hommes et 6 femmes) au cours de formation sur l'application et le respect de la réglementation (pêche côtière et aquaculture), sanctionné par un brevet de niveau IV. Ce cours a été organisé pour la première fois en 2018.

Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

Secteur clé de résultats 6.2 : Contribuer au renforcement des compétences halieutiques dans les domaines suivants : sciences halieutiques, techniques, gestion des données, analyse et conseil

La Section information halieutique de la Division est chargée de ce secteur de résultats.

RÉSULTATS OBTENUS EN 2017

- Formation de 75 nouveaux observateurs (73 hommes et 2 femmes). Le programme PIRFO a donc permis à ce jour la formation de 898 observateurs océaniques.
- Formation de 44 chargés de débriefing (39 hommes, 5 femmes), de 8 élèves formateurs et de 21 évaluateurs de débriefing.

Pays : région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)

RÉSULTATS OBTENUS EN 2018

Programme régional d'observation

- Formation de 33 chargés du débriefing (32 hommes et 1 femme). Ces formations portent notamment sur le débriefing de l'échantillonnage biologique et le débriefing de l'atelier final d'évaluation (volet C) à l'échelon infrarégional.
- Participation de 17 personnes (uniquement des hommes) à une formation au marquage des requins.

- Participation de 143 personnes (135 hommes et 8 femmes) au cycle de complet de formation proposé dans le cadre du Programme régional d'observation des pêcheries (PIRFO).

Gestion et utilisation des données

- Participation de 81 personnes (44 hommes et 37 femmes) à plusieurs formations à la gestion des données relatives à la pêche hauturière (et notamment à l'utilisation de la plate-forme de gestion des données TUFMAN2 mise au point par la CPS ainsi qu'aux applications de saisie de données Tails et OnBoard).
- Participation de 6 personnes (4 hommes et 2 femmes) à une formation sur la gestion des données relatives à la pêche côtière.

Science et gestion halieutiques côtières

- Participation de 41 personnes (24 hommes et 17 femmes) à l'élaboration de politiques et de plans de gestion relatifs à la pêche côtière, de la législation applicable à la pêche côtière et à l'aquaculture, ainsi que de plans de gestion communautaire.

Gestion et utilisation des données

- Participation de 81 personnes (44 hommes et 37 femmes) à plusieurs formations à la gestion des données relatives à la pêche hauturière (et notamment à l'utilisation de la plate-forme de gestion des données TUFMAN2 mise au point par la CPS ainsi qu'aux applications de saisie de données Tails et OnBoard).
- Participation de 6 personnes (4 hommes et 2 femmes) à une formation sur la gestion des données relatives à la pêche côtière.

Renforcement des capacités dans le domaine de l'aquaculture

- Participation de 142 personnes (95 hommes et 47 femmes) à plusieurs séances de formation, de mentorat et de renforcement des capacités dans le domaine de l'aquaculture, et notamment à des formations à la biosécurité aquatique, à des séances de mentorat et à des démonstrations relatives à la construction et au fonctionnement d'écloseries (bénitiers, tilapias, holothuries de sable et huîtres) ainsi qu'aux techniques de transformation des holothuries.

Suivi, contrôle et surveillance

- Participation de 16 personnes (10 hommes et 6 femmes) originaires de 4 pays différents (Fidji, Kiribati, Îles Salomon et Tonga) à la première session de formation au suivi, au contrôle et à la surveillance (pêche côtière et aquaculture).
- Participation de 12 personnes (9 hommes et 3 femmes) de Kiribati aux étapes 1 et 2 de la formation aux aptitudes et aux compétences de suivi, de contrôle et de surveillance.

Pays : *Fidji, Kiribati, Îles Salomon et Tonga*

- L'évaluation finale indépendante du Programme océanien de formation halieutique en 2018 a montré que le taux d'application des enseignements des formations financées au titre de ce programme par les participants au bout d'un à deux ans était l'un des plus importants parmi tous les programmes analysés par l'évaluateur en chef.

Pays : *région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)*

- En 2018, près de 94 % des participants aux formations organisées par la Division (Cert. IV en conformité aux règles de pêche et d'aquaculture, parasites des poissons marins, parasites des poissons d'eau douce, politiques et plans de gestion des ressources halieutiques et suivi électronique à l'échelon infrarégional).

Pays : *région (tous les États et Territoires insulaires océaniques)*